

TÉMOIGNAGES

J'ai fait remplacer ma baignoire par un bac à douche. Sur les 8 000 € de devis, comme j'ai des ressources très modestes, j'ai été intégralement financée par l'ANAH, la Région, le Département et la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures. Ces travaux m'ont coûté 0 €, et je me sens en sécurité chez moi !

Je n'arrivais plus à payer ma facture d'électricité et j'avais des gros travaux d'amélioration énergétique à faire réaliser. J'ai fait isoler mes combles, mon plancher qui donne sur la cave, et poser un chauffage performant. J'ai eu le droit à presque 100 % d'aides, et ma facture d'électricité a baissé considérablement !

J'ai acheté un logement de 65 m² à La Londe les Maures pour le louer, et j'ai choisi d'appliquer un loyer modéré (550 €) pour 6 ans. Je bénéficie d'une réduction fiscale annuelle de 2 290 € pendant 6 ans en échange !

« Ensemble, améliorons votre habitat. »



Septembre 2024 - Création : Studio Oxymore, A.E. - Crédit photos : Adobe Stock



DES AIDES FINANCIÈRES

pour vos travaux !

Vous avez des travaux à réaliser dans le logement que vous occupez ou que vous louez ?
Vous pouvez obtenir des aides !

La Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures s'investit dans l'amélioration de l'habitat et déploie son programme de subventions aux travaux :

« AMÉLIORONS NOTRE HABITAT »



Ne vous lancez pas seul dans votre projet de rénovation

Faites-vous accompagner gratuitement par l'équipe de SOLIHA Var



LES SUBVENTIONS

aux travaux

POUR QUI ?

- ❑ Propriétaires occupants, sous conditions de ressources.
- ❑ Propriétaires bailleurs de logements dégradés, déjà loués ou vacants destinés à la location après travaux, sous condition de pratiquer des loyers maîtrisés.

POUR QUELS LOCAUX ?

- ❑ Logements de plus de 15 ans, occupés ou vacants.
- ❑ Locaux qui vont être transformés en logements (remises, combles...).

POUR QUELS TRAVAUX ?

- ❑ Travaux permettant de résoudre une situation de danger, d'insalubrité ou de dégradation.
- ❑ Travaux pour le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées.
- ❑ Travaux en faveur des économies d'énergie.



UNE ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION

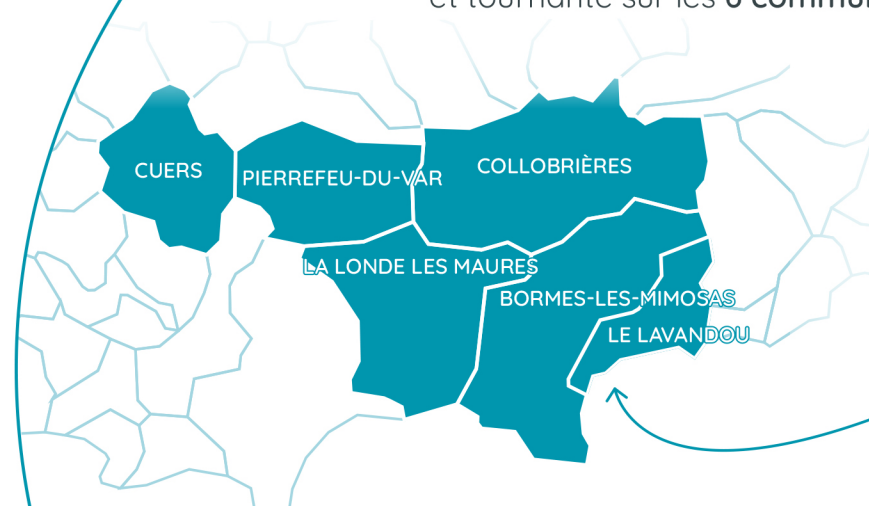
pour :

- ❑ vous informer et vous conseiller,
- ❑ vous aider à définir votre projet : visite de votre bien, conseils pour les travaux, calcul des loyers et des aides financières, impact fiscal...,
- ❑ rechercher les financements pour faire aboutir votre projet,
- ❑ suivi et vérification de la bonne réalisation des travaux,
- ❑ constituer et suivre les dossiers de demande de subventions auprès des financeurs (ANAH, Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures, Département, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur).

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
CONTACTEZ SOLIHA VAR**

au **04 89 66 05 96**
ou par mail : **mpmhabitat@soliha.fr**

Vous pouvez également rencontrer notre équipe **sur rendez-vous**, dans le cadre d'une permanence dynamique et tournante sur les **6 communes du territoire**.



Les propriétaires des 6 communes de l'intercommunalité (Bormes-les-Mimosas, Collobrières, Cuers, La Londe les Maures, Le Lavandou et Pierrefeu-du-Var) peuvent prétendre aux subventions.